

ASSEMBLÉE NATIONALE

ORIENTATION ET RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS - (N° 391)

AMENDEMENT

N ° AC88

présenté par

Mme Rubin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguier, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE PREMIER

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.